



CAP employé de vente spécialisé - Option produits alimentaires

EPREUVES	COEFFICIENT	MODE	DUREE
DOMAINE PROFESSIONNEL			
EP1 – Pratique de la vente et des services liés	9	CCF pratique et oral	30 min
EP2A – Travaux professionnels liés au suivi des produits alimentaires et à l'hygiène	6	écrit	1 H 30
EP3 – Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	2	CCF écrit	40 min
DOMAINES GÉNÉRAUX			
EG1 – Expression française	3	écrit	2 H
EG2 – Mathématiques	2	écrit	1 H
EG4 – Éducation physique et sportive	1	CCF	
<i>Épreuve facultative de langue vivante étrangère*</i>		oral	20 min

(*)Ne sont autorisées que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.